



Collège Augustin MALROUX – BLAYE LES MINES

pour le Département du Tarn

Type de contrat : Mandat

Montant de l'opération : 20 000 000 € TTC

Équipe Maîtrise d'œuvre : En cours de consultation

BESOIN DU DONNEUR D'ORDRE

Le Département du Tarn envisage la réalisation de travaux de réhabilitation et de restructuration du collège Augustin MALROUX à BLAYE LES MINES.

Le programme est défini en plusieurs phases afin de :

- ➔ Démolition / désamiantage des bâtiments E et F,
- ➔ Construction de nouveaux bâtiments : Bâtiment accueil et administration (surface de plancher de 270 m²) - Bâtiment restauration et locaux techniques (surface de plancher de 1 296 m²) - 2 logements de fonction (surface de plancher de 247 m²),
- ➔ Raccordement de l'ensemble de ces bâtiments et création de nouveaux accès à l'établissement (entrée principale / entrée du personnel / livraisons),
- ➔ Construction de nouveaux bâtiments sur les parties sud et est du site : Bâtiment pour les services généraux (surface de plancher de 150 m²) - Bâtiment pour la chaufferie, sanitaire, foyer, salle polyvalente, locaux enseignants, salle parents professeurs, enseignements spécifiques (surface de plancher de 1 034 m²),
- ➔ Raccordement de l'ensemble de ces bâtiments aux réseaux, amélioration des circulations intérieures et extérieures, et diverses restructurations à l'extérieur des bâtiments,
- ➔ Restructuration des bâtiments A / B / C et D.



MISSIONS D'AUDEO

Le mandat est composé de 2 tranches :

- ➔ **Tranche ferme – TF : réalisation d'un concours de Maitrise d'Œuvre en vue de la réalisation de l'ensemble de l'opération (phase 1 et phase 2)**
- ➔ **Tranche optionnelle 1 – TO1 :**
 - Réalisation des études en vue de la réalisation des travaux de la phase 1
 - Réalisation des travaux de la phase 1
- ➔ Définir les conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et exécuté,
- ➔ Préparer le choix des différents prestataires nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (SPS, contrôle technique, assureur ...), établir, signer et gérer les contrats,
- ➔ Préparer le choix du maître d'œuvre, établir, signer et gérer le contrat de maîtrise d'œuvre
- ➔ Approuver les avant-projets et accord sur le projet,
- ➔ Préparer le choix des entreprises de travaux, établissement, signature et gestion des contrats,
- ➔ Verser la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et du prix des travaux et plus généralement de toutes les sommes dues à des tiers,
- ➔ Suivre le chantier sur les plans technique, financier et administratif,
- ➔ Réceptionner l'ouvrage,
- ➔ Préfinancer une partie de l'opération,
- ➔ Et accomplir tous les actes afférents à ces attributions.

